



Ministère de la Femme, de l'Enfance et de
l'Entrepreneuriat Féminin

CSO-PLCP

Ministère de la Femme, de l'Enfance et de
l'Entrepreneuriat Féminin

CSO-PLCP

Atelier national : Les dernières évidences du secteur de la protection sociale.

Contexte

Le Sénégal a été exposé à de nombreux chocs (crises alimentaires, énergétiques, économiques et financières, inondations, sécheresse, etc.) au cours de la dernière décennie. La fluctuation des cours mondiaux des matières premières, l'instabilité régionale, les incidents météorologiques et les grandes vulnérabilités des ménages telles que le mauvais état de santé, le taux élevé de l'analphabétisme, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en hausse et certaines pratiques culturelles se conjuguent pour augmenter de manière draconienne la vulnérabilité, en particulier des familles démunies et des enfants, ce qui a compromis l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté. La hausse des prix des denrées alimentaires et la crise économique se sont accompagnées d'une urbanisation grandissante et ont aggravé la dégradation de l'environnement en favorisant davantage la transmission de la pauvreté intergénérationnelle.

En 2005, le Sénégal a adopté la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) qui préconise l'extension de la protection sociale ainsi que la mise en place des mécanismes de transferts sociaux monétaires au profit des groupes vulnérables dans le but de réduire la pauvreté et d'assurer la promotion des investissements en capital humain. Cela constitue un acquis vers la mise en place d'un système national de transferts sociaux. Cependant, à l'heure actuelle aucun système de transferts sociaux monétaires n'est encore mis en place à l'échelle nationale pour protéger les plus vulnérables et les plus pauvres. Ces transferts sociaux leur permettraient de faire face aux risques sociaux pour sortir de l'engrenage de la pauvreté en leur permettant d'accéder aux services sociaux de base, de protéger leurs biens, de renforcer le capital humain et de mener une existence plus productive.

En effet, plus de 80 % de la population n'est couverte par aucune forme de protection sociale qui permet de mieux gérer les risques de la vie.

La deuxième génération du DSRP a également inclus la protection sociale comme troisième axe stratégique. Au regard des résultats des revues du DSRP2, il a été noté des progrès limités en matière de réalisation des priorités liées à la protection sociale, à la réduction de la pauvreté monétaire, il devient donc urgent de fournir un système de protection sociale à la population, notamment pour les individus vulnérables et extrêmement pauvres.

La protection sociale est un ensemble d'interventions qui aident les ménages et individus pauvres et vulnérables à mieux gérer les risques et à réduire leur vulnérabilité et leur pauvreté extrême en assurant un meilleur accès aux services sociaux et aux marchés de l'emploi. La protection sociale est un investissement soutenant le développement du capital humain et la croissance économique et non une forme d'assistance ou de secours. Si les populations pauvres ne sont pas en mesure de participer à l'économie et donc à la création de la croissance économique, l'impact de la crise économique, aussi bien que des crises environnementales et alimentaires, s'en trouverait considérablement amplifié.

Au Sénégal, la protection sociale n'est pas encore encadrée par une politique unifiée mais transparaît à travers de nombreux programmes de transferts sociaux aux ménages mis en œuvre par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. De manière générale, les programmes existants en matière de protection sociale au Sénégal ont un effet très limité sur les populations les plus pauvres du fait de l'insuffisance de ressources, de l'absence d'une coordination stratégique des différentes initiatives et programmes existants, le tout lié à l'absence d'une vision et d'une approche claire sur la question.

Dans ce contexte, un certain nombre d'évidences ont été produites en vue de trouver de meilleures réponses aux crises et de cibler de manière plus efficace les ménages et les individus les plus pauvres. Le but visé à travers cet atelier est de partager les évidences et le maintien du thème de la protection sociale dans les débats politiques et l'agenda de la mise en œuvre du DPES.

Objectifs :

L'objectif global est de partager les grandes conclusions et recommandations des dernières études menées dans le domaine de la protection sociale.

Les objectifs spécifiques de l'atelier de partage sont de :

- Présenter les principes généraux de la protection sociale et son rôle potentiel au Sénégal ;
- Partager l'information sur l'état des lieux des programmes existants en matière de protection sociale au Sénégal, les acquis, les lacunes, les défis et les opportunités ;
- Discuter des défis et perspectives pour une définition nationale des concepts de pauvreté et de vulnérabilité au Sénégal ;
- Identifier les meilleures méthodes de ciblage des ménages pauvres dans le contexte sénégalais pouvant être utilisées dans des programmes de transferts sociaux ;
- Munir les intervenants du secteur de la protection sociale d'une idée précise des coûts et des impacts potentiels de différents programmes de transferts sociaux monétaires.

Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier technique sont les suivants :

- Les représentants de la partie gouvernementale, des partenaires, et de la société civile sont au fait des principes de base de la protection sociale, des acquis et lacunes du système de protection sociale existant au Sénégal, ainsi que des initiatives en cours ou à venir dans le domaine ;
- Les représentants de la partie gouvernementale, des partenaires techniques et financiers et de la société civile partagent une définition commune sur les concepts de pauvreté et de vulnérabilité au Sénégal et sur les méthodes de ciblage les plus adaptées dans le contexte national ;
- Les représentants de la partie gouvernementale, des partenaires techniques et financiers et de la société civile ont une idée précise des coûts et des impacts potentiels des programmes de transferts sociaux monétaires qui leur sera utile dans la prise de décision pour la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes de transferts sociaux monétaires ;
- Les meilleures méthodes de ciblage des ménages pauvres dans le contexte sénégalais sont proposées pour une bonne mise en œuvre des transferts sociaux.

Participants

Les participants de l'atelier de partage des études seront issus du Comité de Pilotage Interministériel.

❖ La partie gouvernementale :

- Présidence de la République (Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale)
- Présidence de la République (Commissariat à la Sécurité Alimentaire)
- Primature (Cellule de Lutte contre la Malnutrition)
- Comité interministériel de pilotage pour la mise en œuvre de la SNPS
- Parlement (assemblée nationale et sénat)
- Conseil économique et social
- Ministère de l'Economie et des Finances,
- Ministère de la Femme, de l'Enfance et de L'Entreprenariat Féminin,
- Ministère du Travail,
- Ministère de la Santé et de l'action sociale,
- Ministère de l'Education,
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la jeunesse
- Ministère de l'aménagement du territoire et des collectivités locales
- IPRES,
- SESAME,
- COSRIS
- Caisse de sécurité sociale
- etc...
- parties prenantes au sein de l'administration publique,

- ❖ le groupe thématique des partenaires techniques et financiers sur la protection sociale
 - UNICEF,
 - PNUD,
 - OMS,
 - PAM,
 - BIT,
 - Coopération Italienne,
 - Ambassade de France,
 - Banque Mondiale,
 - Délégation de l'Union Européenne, etc
- ❖ , la société civile
 - CONAFE,
 - CONGAD,
 - Save the Children,
 - EndaEcopop,
 - CNDS,
 - Plan international
 - etc...
- ❖ les médias afin de renforcer et d'élargir le dialogue national sur la protection sociale.

L'atelier de partagese propose de rassembler environ 50 participants.

Organisation

L'atelier de partage est organisé par la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP) du Ministère de la femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin en collaboration avec l'UNICEF et **se tiendra le jeudi 31 Mai et vendredi 1er Juin 2012 à l'hôtel NDiambour (Dakar).**

L'atelier national sur la protection sociale

Programme de travail

Jeudi 31 mai 2012	
8.30-9.00	Accueil Inscription des participants
9.00-9.30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Mot de Madame la Représentante de l'UNICEF au Sénégal• Discours d'ouverture de Madame le Ministre de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin
9.30-11.00	La protection sociale au Sénégal : Etat des lieux et perspectives Modération des travaux : Ministère de la Femme, de l'enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin – CSO-PLCP Intervenant : <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la revue des filets Sociaux: couverture, financement, acquis et faiblesses Aïssata Fall, experte du secteur Questions-Réponses
11.00-11.30	<i>Pause-café</i>
11.30-13.00	Discussions-Panel Modération des travaux : Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie Nationale de Protection Sociale ou Délégué Général à la Protection Sociale et aux Solidarités Nationales Dans le contexte actuel, quels sont les opportunités et les défis du secteur de protection sociale au Sénégal ?
13.00-14.00	<i>Pause-déjeuner</i>
14.00-15.15	Pauvreté au Sénégal et ciblage des ménages pauvres et vulnérables Modération des travaux : ANSD/MEF Intervenant : <ul style="list-style-type: none">• Inégalités et disparités des ménages et pauvreté infantile au Sénégal, quels critères pour des interventions plus équitables. Rémy Pigois, UNICEF

	<ul style="list-style-type: none"> Présentation étude sur les critères et les processus de ciblage des ménages pauvres en tant que bénéficiaires de programmes de protection sociale (Aïssata FALL/CSO) <p>Questions-Réponses</p>
15.15-15.30	Pause-café
15.30-16.30	<p>Discussions-Panel</p> <p>Modération des travaux : Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin – CSO-PLCP ou un Représentant des PTF</p> <p>Quels sont les grands défis pour arriver à une définition nationale du concept de pauvreté et de vulnérabilité au Sénégal ? (30mn)</p> <p>Quelle option de ciblage est la plus appropriée en termes de faisabilité pour le Sénégal ? (30mn)</p>
16.30	Pause-café - Fin des travaux

Vendredi 1 ^{er} Juin 2012	
9.00-9.30	Accueil
9.30-11.00	<p>Les Transferts Sociaux : le coût et le bénéfice d'un programme national</p> <p>Modération des travaux:Ministère de l'Economie et des Finances, DCEF</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats des simulations sur les coûts et impacts d'un programme de transferts sociaux monétaires au Sénégal / CSO/PLCP <p>Questions et réponses</p>
11.00-11.30	Pause-café
11.30-13.00	<p>Evaluation des impacts des crises et des réponses politiques sur la situation des enfants au Sénégal</p> <p>Modération des travaux:Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Générale du Plan (DGP)</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'évaluation des impacts des crises et des réponses politiques mises en œuvre au Sénégal : Situation des enfants et simulations de politiques de protection sociale Consortium de recherche en économie sociale (CRES) <p>Questions et réponses</p> <p>Conclusions par CSO/PLCP</p> <p>Clôture</p>
13.00-14.15	Pause-déjeuner – Fin de l'Atelier